© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

chicha

Par Profil supprimé Postée le 29/05/2012 12:54

bonjour,

Bonjour,
mon fils de 15 ans fume la chicha de façon "occasionnelle et conviviale", quel est le produit consommé, y a t-il un risque de dépendance, cette pratique risque-telle de l'amener à la consommation d'autres produits ?
Cordialement.

Mise en ligne le 29/05/2012

Bonjour,

La chicha (ou narguilé) est une pipe à eau permettant de fumer une préparation à base de tabac (le tabamel). Ce tabac particulier se compose d'environ 30% de tabac fermenté avec environ 70% de mélasse, de miel et de pulpe de fruits destinés à donner un arôme à la fumée. Le plus couremment utilisé est (souvent) aromatisé à la pomme. Ce tabamel n'est pas classé comme stupéfiant, toutefois sa consommation régulière peut conduire à une dépendance à la nicotine et, dans la mesure où il y a combustion, aux même risques cardiovasculaires et respiratoires que le tabac.

Fumer un narguilé est différent de fumer une cigarette au sens où il y a un rituel dans la préparation de la pipe qui demande du temps, un endroit choisi et, en général, cette pratique se fait en groupe. On y associe souvent un aspect ludique, un moment de détente et de partage. Même si certains usagers "détournent" cet objet pour fumer du cannabis, on ne peut pas dire que fumer la chicha amène systématiquement l'usager vers la consommation d'autres produits.
Le conseil que nous pouvons vous donner est de rester attentive à votre fils en continuant à échanger de temps à autre avec lui sur ce sujet, mais à priori ici, vous décrivez un contexte occasionnel et convivial: on peut donc raisonnablement penser qu'il n'y à pas lieu de s'inquiéter outre mesure.

Cordialement